



## **Résumé du sermon du vendredi 14 Juillet 2023**

**prononcé par Sa Sainteté Hazrat Mirza Masroor Ahmad.**

Après avoir récité le Tashahhud, le Ta'awwuz et la sourate al-Fatihah, Sa Sainteté, Hazrat Mirza Masroor Ahmad (aba) a dit qu'il avait mentionné la vie du Saint Prophète (sa) à la lumière de la bataille de Badr.

Sa Sainteté (aba) a déclaré que 70 Makkans ont été tués lors de la bataille de Badr, dont beaucoup étaient des chefs. Il est rapporté qu'une fois, alors que le Saint Prophète (saws) offrait une prière près de la Ka'bah et se prosternait, certains Mecquois placèrent malicieusement la crasse d'animaux sur son dos, qui était si lourde qu'il ne pouvait pas se lever. Quand Hazrat Fatimah (ra) a entendu parler de cela, elle s'est précipitée vers le Saint Prophète (sa) pour l'aider. Lorsque le Saint Prophète (sa) a finalement pu se lever, le Saint Prophète (sa) a prié Allah de prendre ces gens à partie. Il a ensuite pris les noms de certains des Makkans les plus éminents, et ces mêmes personnes ont ensuite été tuées lors de la bataille de Badr.

Sa Sainteté (aba) a dit qu'avant même que la bataille ne commence, le Saint Prophète (saw) a montré à ses Compagnons où les Mecquois seraient tués. Il prenait le nom d'un chef et indiquait ensuite où ils seraient tués. Le lendemain, lors de la bataille de Badr, ces mêmes personnes ont été tuées exactement là où le Saint Prophète (saw) l'avait indiqué.

Sa Sainteté (aba) a dit qu'après la bataille de Badr, le Saint Prophète (saw) a ordonné que les corps des Mecquois soient placés dans un fossé. C'était la pratique du Saint Prophète (saw) qu'après une victoire au combat, il restait sur le lieu de la victoire pendant trois jours. Avant de partir, le Saint Prophète (saws) se rendit à l'endroit où les Mecquois étaient enterrés et, prononçant les noms de ceux qui étaient enterrés en référence à leurs pères, le Saint Prophète (saws) leur demanda s'ils souhaitaient maintenant avoir cru, ou s'ils avaient trouvé ce que leurs dieux leur avaient promis. Quelqu'un a demandé pourquoi le Saint Prophète (saw) leur parlait s'ils ne pouvaient même pas l'entendre. Le Saint Prophète (saws) lui dit qu'ils l'entendaient mieux que lui.

Puis, il a ajouté : « Ô gens de la fosse ! Vous vous êtes avérés être les parents les plus misérables de votre Prophète. Vous m'avez rejeté, tandis que d'autres ont témoigné de ma sincérité. Vous m'avez exilé de ma patrie, tandis que d'autres m'ont accordé une protection. Vous m'avez fait la guerre, tandis que d'autres m'ont soutenu.

Hazrat 'Umar (ra) a soumis : « Ô Messenger d'Allah ! Ils sont morts, comment peuvent-ils vous entendre maintenant. Le Saint Prophète (saws) a dit: "Ils m'entendent mieux que vous ne m'entendez maintenant." En d'autres termes, ils ont atteint un état où toute vérité devient manifeste et où il ne reste plus aucun voile. Ces paroles du Saint Prophète (saw), qui ont été écrites ci-dessus, possédaient des émotions mélangées de douleur et d'agonie. On peut quelque peu juger de l'état d'esprit qui avait envahi le Saint Prophète (sa) à l'époque. Il semble que l'histoire passée de l'opposition des Quraish était devant les yeux du Saint Prophète (saw) à l'époque, et dans un monde de réminiscence, il tournait une page à la fois, et son cœur devenait agité à l'étude de ces pages. Ces paroles du Saint Prophète (saw) sont également une preuve catégorique que la responsabilité du déclenchement de cette série de guerres incombe entièrement aux mécréants de La Mecque. Comme il ressort de ces paroles du Saint Prophète (saw) :

« Ô mon peuple ! Vous m'avez fait la guerre, tandis que d'autres m'ont soutenu. » Au moins, ces mots démontrent clairement que, selon sa propre opinion, le Saint Prophète (saw) croyait que ces guerres avaient été initiées par les mécréants, et il a été contraint de prendre l'épée simplement pour sa propre défense. » (La vie et le caractère du sceau des prophètes (sa), Vol. 2 pp. 155-156)

Sa Sainteté (aba) a dit que divers miracles ont eu lieu pendant la bataille de Badr. Par exemple, lors de la bataille de Badr, l'épée (ra) d'Ukashah bin Mihsan s'est cassée. Il alla voir le Saint Prophète (sa) qui lui remit un morceau de bois, et le Saint Prophète (sa) lui dit de l'utiliser pour lutter contre les mécréants. Quand Ukashah (ra) l'a soulevé dans sa main, il est devenu une épée.

Sa Sainteté (aba) a dit qu'un autre miracle pendant la bataille de Badr Hazrat Qatadah (ra) a été frappé à l'œil au point qu'il pendait. Il avait l'intention de le jeter, cependant, le Saint Prophète (saw) lui a ordonné de ne pas le

faire. Le Saint Prophète (saws) posa son œil dans la paume de sa main puis le remit à sa place. Plus tard, Hazrat Qatadah (ra) ne pouvait même pas dire que quelque chose était arrivé à cet œil.

Sa Sainteté (aba) a dit qu'au fur et à mesure que les Mecquois perdaient, ils se sont dispersés alors qu'ils couraient vers la Mecque. Quand Le premier Makkah est revenu à La Mecque et on lui a demandé comment la bataille s'était déroulée, il a commencé à énumérer les noms des éminents Mecquois qui avaient été tués. Les gens pensaient qu'il était devenu fou mais il leur a assuré que non et qu'il avait vu ces choses se dérouler sous ses yeux. Les Makans étaient extrêmement choqués, dans la mesure où ils interdisaient de se lamenter sur le défunt, sinon cela donnerait satisfaction aux musulmans.

Sa Sainteté (aba) a dit que lorsque Hazrat Zaid (ra) est retourné à Médine, il a informé le peuple de tous les chefs mecquois et des personnalités éminentes qui avaient été tuées dans la bataille. Les hypocrites et le peuple juif avaient répandu la fausse rumeur selon laquelle les musulmans avaient subi une défaite et que, à Dieu ne plaise, le Saint Prophète (saw) était également décédé. Hazrat Zaid (ra) est monté à Médine sur le chameau du Saint Prophète (sa), et ils ont donc utilisé cela pour dire également que le Saint Prophète (sa) était décédé, c'est pourquoi Hazrat Zaid (ra) était sur son chameau. Cependant, Hazrat Zaid (ra) leur a assuré que ce n'était pas le cas. En apprenant que le Saint Prophète (sa) lui-même revenait, les musulmans se sont précipités à Rawhah pour saluer et accueillir le Saint Prophète (sa).

Sa Sainteté (aba) a dit que les musulmans ont reçu 150 chameaux et dix chevaux en butin, ainsi que d'autres choses. Le Saint Prophète (saw) s'assura que sa part était égale à celle des Compagnons. Il y avait une épée que les Compagnons gardaient pour le Saint Prophète (sa), et l'un des chameaux d'Abu Jahl était également mis de côté pour le Saint Prophète (sa). Certaines narrations disent que l'épée appartenait également à Abu Jahl et qu'elle s'appelait Zulfiqar. Il est rapporté que le Saint Prophète (saw) a utilisé cette même épée dans les batailles suivantes. Il est également rapporté que le Saint Prophète (saw) a emmené ce même chameau au moment du Traité de Hudaibiyah comme animal sacrificiel.

Sa Sainteté (aba) a dit que le Saint Prophète (sa) a également donné du butin de guerre aux familles de ceux qui ont été martyrisés dans la bataille. Il donna aussi une part à ceux qu'il avait nommés à Médine à sa place, ainsi qu'à quelques autres Compagnons.

Sa Sainteté (aba) a dit qu'il existe diverses narrations concernant une expiation prise sur les prisonniers de guerre. Cependant, de nombreuses narrations sont devenues confuses, créant ainsi le doute. Ce qui est clair, cependant, c'est que le Saint Prophète (saw) a ordonné que l'expiation soit prise afin de libérer les prisonniers selon l'ordre divin.

Sa Sainteté (aba) a dit que le Saint Prophète (sa) avait consulté Hazrat Abu Bakr (ra) et Hazrat Umar (ra) concernant les prisonniers. Hazrat Abu Bakr (ra) a suggéré que les prisonniers soient libérés après avoir payé une expiation, car il se pourrait qu'ils acceptent bientôt l'Islam. Hazrat Umar (ra) avait une opinion différente et a dit qu'ils devraient lui être remis afin qu'il puisse leur ôter la vie. Le Saint Prophète (saw) a donné la priorité à l'opinion de Hazrat Abu Bakr (ra). Le lendemain, Hazrat Umar (ra) trouva le Saint Prophète (sa) et Hazrat Abu Bakr (ra) en train de pleurer. Il a demandé quel était le problème. Le Saint Prophète (saw) a dit qu'il avait reçu la révélation :

"Il n'appartient pas à un prophète d'avoir des captifs jusqu'à ce qu'il s'engage dans un combat régulier." (Le Saint Coran, 8:68)

Et puis: "Mangez donc de ce que vous avez gagné à la guerre comme licite et bon." (Le Saint Coran, 8:70)

Sa Sainteté (aba) a dit que la manière dont cela a été raconté crée de la confusion. En déclarant d'abord que le Saint Prophète (saw) pleurait, puis en mentionnant ces versets, cela ne rend pas la question claire. Cela donnerait presque l'impression que Dieu était mécontent de la décision de prendre l'expiation prise par le Saint Prophète (saw) et a donné la préférence à l'opinion de Hazrat Umar (ra). Cependant, cela n'a aucun sens. Il semble que les historiens se soient trompés dans leur compréhension. Cependant, il existe une note non publiée du Second Calife (ra) qui clarifie complètement la question.

Sa Sainteté (aba) a cité le deuxième calife (ra), qui a déclaré qu'avant l'islam, les dirigeants faisaient des captifs même s'il n'y avait pas eu de bataille. Ce verset qui a été révélé a mis fin à cette pratique. Cependant, ce même verset est interprété à tort comme exprimant une préférence pour l'opinion de Hazrat Umar (ra) tout en exprimant son mécontentement à l'égard de l'opinion du Saint Prophète (saw). Les historiens l'ont fait simplement pour glorifier le rang de Hazrat Umar (ra). Cependant, le Deuxième Calife (ra) a dit qu'une telle

pensée est fausse. Il a dit qu'Allah n'avait révélé aucun commandement pour dire que l'expiation ne devrait pas être prise; par conséquent, il ne peut y avoir aucune allégation contre le Saint Prophète (sa) à cet égard. De plus, avant cet incident, le Saint Prophète (saw) avait fait expier deux prisonniers à Nakhlah, et Dieu n'a exprimé aucun mécontentement à cette occasion. Puis, deux versets plus loin, Dieu rend licite le butin de guerre. Comment se pourrait-il que Dieu ait déclaré qu'il est licite en tant que butin, mais ensuite considérer l'expiation comme étant illégale ? Par conséquent, il est clair que ce verset n'a rien à voir avec l'opinion exprimée par Hazrat Umar (ra), il s'agit simplement d'établir le principe selon lequel les prisonniers ne doivent être pris qu'après une bataille.

Sa Sainteté (aba) a cité Hazrat Mirza Bashir Ahmad (ra), qui écrit :

« Lorsque le Saint Prophète (saws) revint à Médine, il demanda conseil sur ce qu'il fallait faire des prisonniers. Généralement, c'était une pratique en Arabie d'exécuter des prisonniers ou d'en faire des esclaves permanents. Cependant, la disposition du Saint Prophète (saw) était opposée à des mesures aussi dures. De plus, aucune injonction divine à cet égard n'avait été révélée non plus. Hazrat Abu Bakr (ra) a déclaré : « À mon avis, ils devraient être libérés contre rançon, car après tout, ils sont nos frères et nos parents. Qui sait, si demain, des adeptes de l'islam naissent parmi ces mêmes personnes. Cependant, Hazrat 'Umar (ra) s'est opposé à ce point de vue et a déclaré :

« Il ne devrait y avoir aucune considération de parenté en matière de religion. Ces personnes sont devenues dignes d'être exécutées en raison de leurs actions. Mon opinion est que tous devraient être exécutés. En fait, les musulmans devraient exécuter leurs parents respectifs de leurs propres mains. »

Influencé par sa nature innée de miséricorde, le Saint Prophète (saw) a approuvé la proposition faite par Hazrat Abu Bakr (ra). Il a donc émis un ordre contre l'exécution et a ordonné que ces idolâtres qui paient leur rançon soient libérés. Par conséquent, par la suite, une injonction divine a également été révélée à cet effet. En tant que tel, une rançon de 1 000 dirhams à 4 000 dirhams a été fixée pour chaque individu selon ses moyens » (The Life & Character of the Seal of Prophets (sa), Vol. 2 pp. 160-161)

Sa Sainteté (aba) a dit qu'il continuerait à raconter ces incidents à l'avenir.